

# Les c@hiers du Fonds Houtman

## N° spécial



Parlons Jeunes, soutenir la parole des enfants et des jeunes, avec l'ASBL *Comme un Lundi*, Lauréate du Prix 2020.

### Décembre 2020

#### LE DOSSIER : LES 30 ANS DU FONDS

Droits des enfants et droit à la participation	2
Regard sur le passé	2
Autour du Fonds	4
<i>Comme un Lundi</i> , Prix Herman Houtman 2020	7

L'EAU À LA BOUCHE	8
-------------------	---

## ■ ÉDITO

### Participer, vraiment - 30 ans de soutien à l'enfance en difficulté

Fêter un anniversaire, en cette période de pandémie qui nous touche toutes et tous, et qui touche particulièrement les plus vulnérables d'entre nous, peut paraître un peu dérisoire. Pourtant, les 30 ans que le Fonds célèbre cette année représentent à nos yeux beaucoup. Ce sont 30 ans de soutien financier, mais surtout d'accompagnement réel à des actions et recherches-actions toujours orientées vers les enfants et les jeunes les plus défavorisés. 30 ans aussi de mise en lumière de sujets souvent délaissés ou méconnus. Citons, parmi d'autres : le soutien aux enfants de parents détenus, la question de l'enfermement des mineurs, l'intérêt pour les enfants dans la migration, pour les mineurs étrangers non accompagnés, l'impact de la pauvreté, l'impact des violences entre partenaires sur les enfants, la maltraitance et la maltraitance sexuelle infantile, les grossesses adolescentes, la discrimination en milieu scolaire, le droit scolaire, la refonte des espaces récré en espaces d'empathie et de citoyenneté, l'émancipation des enfants par la culture, les enjeux éthiques dans les soins en néonatalogie... Autant de thématiques et, derrière elles, d'équipes, que les Comités d'Accompagnement mis en place par le Fonds ont suivies et développées, y compris au-delà des projets, grâce aux Cahiers comme celui-ci, aux colloques, à nos différents médias...

Dédier ce Cahier, et le Prix 2020 du Fonds, à la thématique de l'expression et de la participation, en ces temps où de nombreux droits se voient limités et de nombreuses voix (dont celles des enfants) silencées pour cause de crise sanitaire, peut aussi sembler audacieux.

Pourtant, à travers l'ensemble des projets qu'il soutient, et de plus en plus, le Fonds souhaite et entend donner une vraie

place d'acteur à l'enfant. Ce Cahier revient sur des projets participatifs qui ont pu être menés grâce à l'investissement du Fonds, en notant que le premier appel à projets qui évoque ce droit explicitement n'est paru qu'en 2009, à l'occasion des 20 ans du Fonds<sup>1</sup>. Nous sommes aujourd'hui 10 ans plus tard, et pas mal de projets ont suivi...

Si l'on revient aussi sur le Prix, on se souviendra que huit «grands» Prix ont été remis en 30 ans, ainsi que de nombreux autres. Cette année, le Fonds se devait de couronner un travail relatif à la participation. Même si la cérémonie de remise du Prix 2020 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été reportée, mais nous vous parlons d'ores et déjà de l'équipe lauréate en page 7.

Au-delà de cet anniversaire, et malgré des perspectives budgétaires moins favorables, le Fonds Houtman entend bien sûr continuer à soutenir la parole des enfants et des jeunes. Cela s'inscrit aussi dans le prochain Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant de la Fédération (PADE 2020-2024), puisque la participation apparaît en 3<sup>e</sup> objectif stratégique. Notre nouvel appel à projets porte sur ce thème (cf. « L'eau à la bouche ») ; un montant de 150.000€ y est consacré. Notre site remodelé ([www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be)) nous aidera certainement dans la diffusion de ces nouvelles et de tous ces beaux travaux.

Dès février 2021, nous serons aussi dans de nouveaux locaux, auprès de l'ONE. De nouveaux défis attendent l'équipe du Fonds et son Comité de Gestion, et de belles perspectives s'ouvrent à nous.

Marie-Christine Mauroy  
Administratrice Générale

Christelle Bornauw  
Chargée de Communication et de Projets

<sup>1</sup> Il s'agit de l'appel à projets « Pauvreté-Enfance-Famille. Méthode participative ».



# Les droits des enfants et des jeunes depuis trente ans et le droit à la participation

*1989, création du Fonds Houtman et entrée en vigueur de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Pour marquer d'une pierre blanche ces trente années de convergences au bénéfice des plus jeunes, ces Cahiers porteront sur un de leurs droits les moins compris, connus et exercés : le droit à la participation.*

« Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. » - Article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, New York, 20 novembre 1989.

On pouvait le lire en éditio, les vrais projets participatifs ne sont arrivés au Fonds qu'en 2009-2010. Cet anniversaire, 20 ans après ces premiers projets, est l'occasion pour le Fonds de donner la parole à quelques équipes qui ont œuvré en faveur de ce droit, de jeter un regard en arrière, de voir par la lorgnette de la participation ce que des projets soutenus hier sont aujourd'hui devenus. Et de parler avenir...

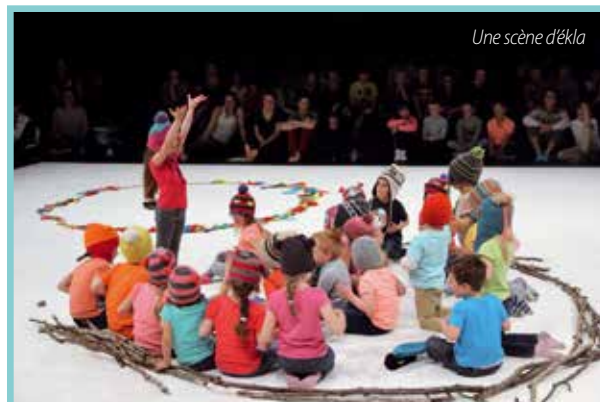
## Les ani-mots, histoires à lire et à partager

L'équipe du Foyer Familial de Charleroi (aujourd'hui « Le 26 »<sup>1</sup>), qui héberge des mères en difficulté et leurs enfants, s'est lancée en 2010 dans la conception de livres réunissant des histoires entièrement conçues par les enfants accueillis. Les récits, qui tournent autour des violences conjugales et intrafamiliales subies et de leurs conséquences, permettent d'aborder avec eux des vécus particulièrement lourds. Dans les premiers tomes, les personnages, des animaux de la forêt, de la basse-cour ou du monde marin parlaient de la gestion de la colère, de l'école... Le projet s'est poursuivi au-delà du soutien du Fonds et aujourd'hui, la collection compte une vingtaine de titres. Chaque année, pendant les vacances, une nouvelle aventure s'écrit. « Les problématiques varient et nous épousons les évolutions de la société et ce qui pose problème aux enfants du groupe », explique Anne Gasia, éducatrice référente enfants et responsable du projet. Parmi les enfants hébergés, un jeune garçon séjournait au Foyer pour la seconde fois, avec ce constat : « quand on est sorti, on se retrouve tout seul, on n'a plus personne pour parler ; c'est soit la même situation avec papa ou avec un autre partenaire de maman ». Quand un enfant arrive ici, c'est en effet rarement son tout premier passage dans une institution et il a aussi souvent connu plusieurs logements. « Nous avons imaginé ensemble une histoire sur ce va-et-vient :

Le chat qui déménage. C'est à chaque fois l'inconnu, il doit faire confiance à d'autres travailleurs sociaux. C'est une de leurs réalités et, grâce à ce garçon, nous avons pu identifier des besoins et ce qui manquait pour les y préparer. » L'équipe a mis en place un autre atelier, sous la forme d'une boîte à outils. Chaque enfant ne retourne pas chez lui dans les meilleures conditions qui soient, mais que peut-il mettre en place, lui, à son niveau ? L'objectif est de lui redonner confiance, de titiller ses compétences et de les faire resurgir, de mettre en lumière ses propres solutions dans l'idée d'un renforcement. Se cacher sous la table lorsqu'il y a des tensions, se blottir dans son lit, se plonger dans un livre, respirer profondément... Chaque enfant glisse dans sa boîte les cartes qui lui sont personnelles. « Nous travaillons sur leur potentiel à eux, car nous n'avons pas de pouvoir sur les parents. On rend l'enfant acteur et pas victime. Il peut mettre des choses en place, parfois minimes, selon son univers et à sa mesure d'enfant... »

## Enfants acteurs et passeurs de culture

L'art comme levier d'épanouissement et d'émancipation, c'est le cœur de l'opération menée par ékla (le Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse<sup>2</sup>), avec des artistes en résidence. Chaque atelier, dans une école ou dans une crèche, est un partenariat entre l'artiste et l'enseignant ou la puéricultrice, qui se rencontrent avec leurs compétences respectives et un intérêt réciproque. « Cette rencontre permet ensuite d'être à l'écoute des jeunes, de se tourner vers eux et de voir ce qu'ils ont à dire et envie de dire tout en leur proposant un cadre, un univers particulier », explique Sarah Colasse, directrice d'ékla. Chorégraphe, écrivain, comédien, metteur en scène... tout un



1. <https://le26.social/>

2. <http://www.eklapourtous.be/>



monde entre dans l'école avec l'artiste, et le langage artistique amène à faire émerger la parole des jeunes, à faire émerger le mouvement. Il s'agit bien d'un atelier et pas d'un cours. Il s'agit d'amener les jeunes vers la culture ou que la culture vienne à eux à travers leur propre expérience, de les amener à développer leur regard sur le monde, leur esprit critique, de les amener à prendre de la distance par rapport à ce qu'ils vivent. *«Et d'apporter une dose de poésie et d'imaginaire, ajoute Sarah Colasse, d'ouvrir une fenêtre à l'intérieur de soi pour appréhender différemment les choses, le monde, les gens, tout ce qui nous entoure.»*

L'impact de ce type de processus est immense. *«Se mettre à l'écoute de l'enfant, voyager avec lui, être ensemble, tout cela fait que le rapport adulte/enfant ou ado n'est plus le même. C'est une manière d'humaniser les liens et il n'y a pas meilleure accroche pour les emmener dans les apprentissages, dans l'envie et dans la curiosité.»* L'enfant sent quand on le prend au sérieux, quand son jeu a de l'importance. Pour cela, il n'est jamais trop tôt. Jamais trop tard non plus.

### La parole des jeunes placés en IPPJ

Depuis des années, l'AMO Samarcande recueille la parole de jeunes placés en IPPJ et la diffuse lors d'émissions de radio, Samarcondes<sup>3</sup>. Christian Falone, l'éducateur en charge du projet, a toujours le sentiment de se renouveler. *«Ce sont des jeunes différents, des expériences de vie différentes»*, dit-il. Il essaye aussi d'attirer ces jeunes vers son équipe, à Bruxelles. *«On leur propose des projets d'accompagnement à la suite de leur placement. Et si on y arrive, c'est grâce à cette accroche du projet radio, au rapport de confiance qui s'est établi.»* Un prétexte donc? Pas uniquement. Les émissions qu'ils conçoivent en duo sont en elles-mêmes génératrices de confiance pour le jeune. Christian Falone définit sa place dans cette relation : *«je suis éducateur professionnel, je ne suis pas leur ami, je suis dans la volonté de construire quelque chose avec eux et pour eux, et pour leur valorisation.»* Le reste relève de la qualité de l'échange : ne pas juger, accepter cette rencontre dans ce qu'elle a de compliqué, car les faits et les situations racontées sont extrêmement douloureux, pénibles à entendre parfois. *«C'est une forme particulière d'écoute et d'accompagnement. On n'est pas forcément d'accord, mais on reste dans le principe du dialogue.»*

Pratiquement tous les jeunes des sections où il se rend participent au projet. *«Souvent, on leur dit qu'ils ne sont pas capables ou que ce qu'ils disent n'a aucune importance, qu'ils sont bêtes, et parfois ça va encore plus loin... Ce que je fais, c'est les replacer dans des conditions où ils sont écoutés, dans un processus que l'on prépare ensemble. Je vais construire un intérêt par rapport aux propositions qu'un jeune me fait, construire un récit et des questions dans l'émission qui va suivre. Je pense qu'ils y sont vraiment sensibles. Quand vous montrez un réel intérêt à échanger avec eux sur cette base, cela fonctionne.»*

L'ULB a déjà eu l'occasion d'analyser des extraits sonores anonymisés de ces émissions, avec comme guide cette question : *«Quand on est jeune et en IPPJ, on n'est peut-être pas que délinquant»*. Aujourd'hui, l'AMO en décline un nouvel outil – appelé S-Tour – à l'intention des futurs travailleurs sociaux. *«Dans une situation d'écoute, un travailleur social va être amené à être surpris, heurté par ce qu'un jeune lui dit. Comment poursuivre*



*un entretien de qualité au service du bénéficiaire sans mettre à mal cette relation de confiance dans la relation éducative?»*

### Traces, reflet de réfugiés mineurs

Marion Colard est photographe. Elle a déjà travaillé avec des mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Ninon Mazeaud est artiste plasticienne. Elle a aussi une expérience avec des réfugiés, adultes et enfants. Ensemble, elles ont développé un projet artistique autour de la parole à rendre, autour de leur image et de leur identité, à de jeunes mineurs migrants qui arrivent en Belgique dans le centre de transit de Neder-over-Hembeek. D'abord un atelier, puis un livre et une exposition.

Tout est parti de la législation sur la protection de la vie privée, explique Marion : *«l'autorisation d'une personne doit être demandée pour fixer, exposer ou reproduire son image. En ce qui concerne les mineurs, l'autorisation des parents ou du tuteur légal est nécessaire et, à partir du moment où la personne représentée a atteint l'âge de raison, la personne mineure doit aussi donner ce consentement avec ses parents ou son tuteur légal»*. La question se pose également pour les MENA arrivant seuls sur le territoire belge. *«On s'est demandé ce qu'était une identité et on a déterminé trois grands thèmes : le corps, le lieu et l'objet.»* Pour questionner cette identité sans la dévoiler, les deux artistes ont imaginé de donner la parole aux jeunes, garçons et filles, en leur fournissant une très large palette d'outils médiateurs : crayons, feutres, peinture, encre, photo, vidéo... pour qu'ils se les approprient et construisent leurs récits.

Avoir conscience de soi-même, de son corps, de son visage, de son nom. Avoir conscience de la place que l'on prend dans un groupe. Avoir un endroit rien qu'à soi. Quel souvenir emporter et conserver tout au long de la route qui les a menés en Belgique... De toutes ces séances, de toutes ces œuvres, est né un livre dans lequel chaque jeune, qu'il ait passé une heure dans l'atelier ou qu'il n'ait manqué aucun rendez-vous, trouve une trace de ce qu'il y a fait. Chacun en a reçu un exemplaire, un petit format facile à garder dans son bagage. Tous ont été invités au vernissage de l'exposition présentant les originaux de leur production. L'exposition est doublement importante : c'était un objectif final pour les jeunes qui ont participé à ces ateliers et c'est une vitrine qui pourra faire bouger les choses dans les centres d'accueil, parmi les éducateurs. *«Le but de ce projet est de poser un autre regard sur ces jeunes migrants, en leur rendant leur droit à l'expression. On aimerait bien sûr que des initiatives similaires se multiplient et qu'elles ne touchent pas que les convaincus.»*

3. <http://samarcondes.be/>



## Autour du Fonds...



**Bernard De Vos,  
Délégué général aux droits de l'enfant**

### **Qu'auriez-vous envie de dire, de souhaiter au Fonds Houtman, un partenaire qui fête aujourd'hui ses trente ans ?**

D'abord que c'est assez exceptionnel d'avoir un partenaire qui travaille sur les questions de la petite enfance. Le Fonds Houtman a compris l'intérêt fondamental de travailler de manière précoce. Si on travaillait mieux avec les enfants en bas âge, beaucoup de politiques de remédiation deviendraient inutiles. Le Fonds est aussi très vigilant sur les questions de précarité et il essaye aussi de passer de la pratique de terrain à une globalisation des acquis pour faire en sorte que l'expérience des uns profite aux autres.

Ce qui est aussi assez exceptionnel, c'est qu'il accompagne véritablement les projets qu'il soutient, qu'il met en lien les différents projets soutenus. C'est malin parce qu'une logique collective se met en place, c'est très participatif et très original. Le Fonds Houtman rappelle toujours les promoteurs à cette exigence de partage avec les autres partenaires. Il attend aussi un contenu à la fin des projets, une conclusion sommaire. Que les projets soient pérennisés ou pas, il doit en rester quelque chose.

### **Les enfants sont aussi les partenaires de nombreux projets soutenus...**

La question de la participation est très importante pour le Fonds et terriblement importante pour moi également : elle est inscrite dans la Convention internationale des droits de l'enfant et c'est l'un des droits qui est le moins bien appliqué, parce que souvent méconnu.

Les enfants ont parfois une vision très originale sur ce qui les concerne directement, mais aussi sur la société en

général. Je suis toujours très surpris de voir que, quand ils sont dans de bonnes conditions, ils sont capables d'être de véritables moteurs de changement. Construisons avec eux ! C'est un challenge terrible. La participation n'est pas une licence qu'on leur accorde : c'est un droit, ils peuvent donc le revendiquer.



**Julianne Laffineur, politologue, permanente de la  
Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE)**

### **La crise sanitaire actuelle a-t-elle une incidence sur le respect des droits de l'enfant ?**

Énormément d'aspects en lien avec les droits de l'enfant sont touchés et la crise a aggravé les inégalités existantes. Dans la période de confinement, les jeunes ont dû vivre dans le milieu familial ce qu'ils vivent habituellement ailleurs : leur vie scolaire, parfois leur vie extrascolaire avec des activités à distance, leur vie sociale... Certains se sont retrouvés dans des situations compliquées, tendues, voire violentes. La sphère familiale a beaucoup de sens à rester privée, mais les droits de l'enfant peuvent y être impactés. Il y a également de nombreuses situations spécifiques : les MENA, les enfants placés en institution, les enfants de personnes détenues qui ont été multiples fois touchés par la crise : ils n'avaient plus de contact avec leur tuteur, ils ne pouvaient plus faire d'allers-retours vers leur famille... On parle

aussi souvent d'enfants vulnérables ou vulnérabilisés, car ce n'est pas parce qu'on n'a pas de difficulté ou qu'on n'est pas en situation de pauvreté que les droits de l'enfant sont pour autant respectés. Je pense évidemment en particulier au droit à la participation. On constate qu'il n'a pas toujours été possible et en tout cas pas de manière globale et structurée d'avoir le retour des enfants et des jeunes. Cette crise majeure les touche directement, ne fut-ce que par la fermeture des écoles, et on ne leur a pas demandé ce qu'ils pensaient de la situation et comment ils la vivaient. Je ne dis pas qu'ils doivent faire la révolution, mais au moins avoir voix au chapitre. Toutes les questions de société concernent les jeunes au même titre que les autres.



## La participation, cela s'apprend ?

Ça se prépare, ça se soutient, ça s'accompagne. Et surtout, le corolaire au droit à la participation est le droit à l'information : savoir de quoi on parle. C'est notre mission de sensibiliser aux droits de l'enfant et aussi à l'éducation aux droits de l'enfant pour les enfants, pour les jeunes et pour les adultes. Nous devons sortir de cette vision paternaliste qui considère l'enfant et le jeune comme un citoyen de seconde zone parce qu'il n'a pas

encore le droit de vote. On réfute cette expression d'adultes en devenir. Les enfants sont les enfants d'aujourd'hui et ils ont leur mot à dire en tant qu'enfant aujourd'hui. Quand les jeunes ont marché pour le climat, la question s'est posée de les prendre au sérieux ou pas. Qu'est-ce que ça change qu'ils aient quinze ans ou vingt-cinq ans ? Ils se sont saisis d'une question – qui en plus concerne tout le monde ! – et ils l'ont défendue.

### **Claudia Camut, Présidente du Fonds Houtman**



## Quel est le fil rouge de ces trente années ?

Le fil rouge, c'est la recherche-action. C'est vraiment l'originalité du Fonds Houtman, la fidélité suivie par tous les membres qui se sont succédé avec une grande expertise dans son Comité de Gestion, notamment composé d'experts universitaires. Ces allers et retours entre la théorie, les concepts et la pratique, je pense qu'il y a peu d'organismes qui travaillent comme cela et depuis si longtemps en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le fil rouge, c'est égale-

ment la faculté de travailler sur des sujets délicats, sur des problèmes éthiques. Une autre richesse du Fonds Houtman, ce sont les comités d'accompagnement. Ils sont garants de la méthodologie et de l'aboutissement des actions. Ce n'est pas juste subsidier pour subsidier. Et lorsque plusieurs projets sont retenus autour d'une problématique, un échange se passe entre les différents promoteurs, dans la continuité.

## Comment sont choisies les thématiques soutenues ?

Chaque année nous nous interrogeons en Comité de Gestion, nous réfléchissons ensemble, poussés par l'évolution de la société et par nos différents champs de compétences et d'expériences. Georges Bovy, ancien Président de l'ONE, disait que le Fonds Houtman était la branche recherche et développement de l'ONE. Il avait raison parce nous essayons d'être un pas en avant. De nombreux concepts ont vu le jour et ont pu être développés grâce à des travaux menés au départ par le Fonds Houtman. Je prendrai l'exemple des conseillers pédagogiques, créé dans la foulée d'une recherche-action il y a vingt ans, du projet «Itinérances» bâti avec la Croix-Rouge et ses nombreux

bénévoles qui conduisent les enfants en visite à leur parent détenu, ou, plus récemment celui dédié à l'aménagement des cours de récréation avec l'impulsion de l'Université de Mons.

Le Fonds va continuer à travailler en privilégiant la recherche-action, avec un point d'attention plus important encore sur l'extrapolation possible des projets soutenus, sur la diffusion et l'utilisation des résultats de l'action menée, qu'il s'agisse d'un colloque, d'un dossier pédagogique, d'un livre, d'une vidéo. Cet objectif est désormais intégré dans chaque projet.



## **Benoît Parmentier, Administrateur Général de l'ONE**



### **Le Fonds Houtman et l'ONE ont partagé de très nombreuses choses durant ces trente années...**

Le Fonds et l'ONE ont des points prioritaires communs: les enfants défavorisés, dans toutes les composantes qu'ils peuvent rencontrer, qu'elles soient d'ordre physique, psychosocial et récemment aussi environnemental. Ce

chemin parcouru nous a amenés à suggérer, proposer, recommander ensemble un certain nombre d'orientations et de pratiques nouvelles qui aujourd'hui sont adoptées majoritairement dans la plupart des secteurs concernés.

### **Le Fonds est une sorte de précurseur, débusquant des problématiques émergentes ?**

À travers les thématiques des recherches-actions qu'il a mises en œuvre durant ces trente ans, le Fonds a toujours été à l'origine d'une réflexion sur des dimensions et des pratiques novatrices. C'est un fonds d'impulsion, il met en exergue un certain nombre de points d'attention pour que les autorités publiques puissent s'en saisir et apporter des solutions sur le long terme. Le Fonds Houtman n'est pas le seul à soutenir des projets de ce type. L'ONE mène aussi un certain nombre de recherches-actions pour mettre en exergue des pratiques nouvelles. Je pense notamment

à l'ouverture au subventionnement et à l'agrément des services d'accompagnement périnataux, qui travaillent dans une logique de réseau et de partenariat local pour accompagner des enfants qui vivent dans la précarité. Cela traduit bien le chemin convergent que nous parcourons avec le Fonds, chacun avec ses moyens, pour apporter des réponses opportunes, pour tenter d'éviter que les mécanismes de pauvreté ne se reproduisent de génération en génération, et aussi pour offrir un service universel le plus inclusif possible.

### **La précarité augmente, de même que le nombre de projets potentiels à soutenir. Cependant, les moyens à disposition diminuent...**

La précarité des familles est en hausse, il suffit de voir les chiffres régulièrement publiés. Il est effectivement nécessaire de mobiliser les décideurs politiques, de mettre prioritairement en œuvre des moyens d'action pour soutenir des projets qui eux-mêmes soutiennent ces enfants et ces familles en difficulté. Mais le Fonds est aussi en difficulté à la suite de la crise financière et les moyens issus du legs de Herman Houtman ont diminué. Pour que ses revenus actuels puissent être pleinement destinés au secteur et aux bénéficiaires, nous avons souhaité, dans

un travail concerté avec l'ONE, mutualiser des moyens de fonctionnement. Le siège social du Fonds va rejoindre les locaux de l'ONE, qui prend de la sorte en charge le loyer, la mise à disposition de matériel et de moyens de communication. Et cela sans interférence avec la politique et les choix du Comité de Gestion du Fonds Houtman sur les thématiques et les travaux menés. Son autonomie est garantie dans la convention conclue avec l'ONE; la famille du légataire y est très attentive.

### **Assurément, c'est reparti pour trente ans ?**

Je souhaite en effet que le Fonds Houtman puisse continuer à rencontrer ses missions dans les prochaines années. Et aussi qu'à travers les actions et les acteurs qu'il mobilise,

nous puissions tous apporter un mieux-être, un bien-être aux populations auquel ce fonds est dédié : les enfants en difficulté.



# Le Prix Herman Houtman 2020 : «Parlons Jeunes», par l'ASBL Comme un Lundi

« Quand on parle d'un enfant, on n'exprime jamais l'objet lui-même, mais l'espoir que l'on fonde sur lui »

Johan Wolfgang Von Goethe



ont ratifié la Convention précitée, qui place la participation comme l'un de ses principes fondamentaux.

Au-delà des textes internationaux, la participation est clairement devenue aujourd'hui un enjeu qui interpelle bon nombre d'associations comme a pu en témoigner la quantité des candidatures. Parmi ces dernières, couvrant une gamme insoupçonnée de sujets, une seule a été retenue à l'unanimité, celle de l'ASBL *Comme un Lundi*, pour son projet « *Parlons Jeunes* »<sup>2</sup>.

Si choisir n'est pas toujours une tâche aisée, dans le cas d'espèce, bien loin du cliché que pourrait véhiculer son nom, l'association *Comme un Lundi* a séduit par sa volonté de briser quelques idées reçues et de rompre l'isolement de nombreux jeunes. Avec humour, enthousiasme et inventivité. Plus concrètement, « *Parlons Jeunes* » incarne ce droit à la participation des enfants, dont le droit à l'expression constitue un des piliers.

Passé un certain âge, fêter le temps qui passe peut avoir une saveur douce-amère. Pas pour un Fonds Houtman toujours alerte. Plus qu'un moment de fête, bien nécessaire, c'est une nouvelle fois l'opportunité de marteler sa raison d'être, « venir en aide à l'enfance en difficulté physique, psychique ou sociale, sans distinction de sexe, de race, de nationalité, de religion ou de conception philosophique »<sup>1</sup>.

Aussi, à la fin de l'année 2019, le Fonds Houtman lançait un nouvel appel à candidatures, axé cette fois sur le thème du droit à la participation. Consacré par la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ce droit à la participation est, parmi tous les droits de l'enfant, un véritable « pivot » car aucun de ces droits n'a de sens si, plutôt qu'être perçu comme un objet de droit, l'enfant n'est pas considéré en tant que véritable sujet de droit.

Dans une société démocratique normale, tous les citoyens ont le droit de participer à la vie de la cité. « Tous », donc les enfants aussi. Leur donner l'information adaptée à leur âge, les écouter, les associer aux prises de décisions, ..., sont autant de devoirs de la responsabilité même de tous les États qui

La volonté de *Comme un Lundi* est de partir des préoccupations des jeunes et de leur confier ensuite un rôle actif. Ainsi « la valorisation de chaque participant fait partie intégrante des objectifs du projet » avec la volonté de « développer tant leurs capacités créatrices que leur esprit critique ». Qui pourrait aujourd'hui ne pas y souscrire ? A l'heure des « fake news » et dans un contexte d'immédiateté qui permet la manipulation de toutes les émotions ? Dès lors, l'intérêt marqué ici pour l'éducation aux médias est l'illustration d'une volonté émancipatrice de bon aloi. Avec, de surcroît, l'idée de sortir des schémas imposés par les médias classiques « pour créer de nouveaux formats, plus à même de rendre compte de la complexité des vécus et des réflexions des jeunes ».

Pour un prix peu banal dans l'histoire du Fonds, celui de ses 30 années d'existence, distinguer ceux qui œuvrent pour que des jeunes « puissent se frayer un chemin dans la société actuelle et façonner le monde de demain » était pour le jury de ce grand Prix une évidence.

Le pari d'un être humain maître de ses choix, de son destin, vaut toujours la peine d'être tenté.

Benoît Van der Meerschen,  
Président du Jury, Vice-Président du Fonds

1. Les termes de la convention de création du Fonds, en 1989...

2. <http://parlonsjeunes.be/>



# APPEL À PROJETS 2021 « Et si on écoutait vraiment les enfants ? »

En novembre 2019, le Fonds Houtman lançait un appel à candidatures pour un Prix sur le thème du droit à la participation des enfants et des jeunes. 48 candidatures nous sont parvenues dans le cadre de cet appel, en pleine crise sanitaire. Un seul Prix pouvait être remis. Il a été attribué à l'ASBL *Comme un Lundi*, pour son projet « *Parlons Jeunes* » (voir p.7).

Au travers de ces 48 candidatures, nous avons pu constater que les domaines dans lesquels pouvait se jouer ce droit étaient nombreux et vastes. Que de nombreux enfants et jeunes étaient encore privés de l'exercice plein de leur droit à s'exprimer et à participer. Il est évident que les mesures imposées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus n'ont pas facilité cet exercice, ont accentué encore l'exclusion dont certain-e-s souffrent déjà. Le travail des acteur-ric-e-s du monde de l'enfance et de la jeunesse a été impacté également ces derniers mois.

Nous avons dès lors souhaité relancer un appel, autour de 4 thématiques précises, afin de permettre à davantage de projets d'être soutenus. Un budget global de 150.000 € a été dégagé.

**Les 4 thématiques retenues dans le cadre de cet appel sont :**

- La culture et l'accès à celle-ci
- La santé
- La nature/l'environnement/l'écologie
- La diversité au sens large<sup>1</sup>

Le Fonds financera et accompagnera des projets qui soutiendront – de façon éthique et durable – la participation des enfants et des jeunes dans les thématiques listées ci-dessus. Qui prendront en compte leur voix, leur opinion, leur capacité d'action. Qui leur donneront une place réelle, et ce malgré les tensions qui peuvent encore subsister pour certain-e-s entre les aspects de protection et de participation. Des projets qui les laisseront être les moteurs de changement(s) qu'ils peuvent réellement être.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui, en lien avec la crise sanitaire, pourront mettre en évidence un certain nombre de bonnes pratiques qui ont permis, permettent ou peuvent permettre d'éviter l'exclusion de certains enfants ou jeunes des systèmes d'expression et de participation auxquels ils pourraient contribuer ou accéder.

**Pour obtenir le texte complet de l'appel et/ou le dossier de candidature : [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be). Les dossiers devront nous parvenir au plus tard le 31 mars 2021.**

1. Les projets peuvent s'intéresser aussi aux questions liées au genre, à l'intergénérationnel, à la multiculturalité, au handicap... à la « diversité » au sens large.

# L'eau@ la bouche

## Nouveau site du Fonds Houtman

Le Fonds Houtman inaugure aussi son nouveau site pour ses 30 ans. À visiter sans tarder sur [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be) ! Vous y trouverez notamment les contenus additionnels des Cahiers.

## Autres thématiques et projets en cours

Plusieurs projets se poursuivent par ailleurs sous les thématiques suivantes : « Communication alternative et améliorée », « Enjeux éthiques et néonatalogie », « Vivre enfant dans la migration », « Enfants exposés aux violences au sein du couple », « Dispositifs à destination des (futurs) papas » (avec l'ONE)... Ils feront l'objet d'une diffusion dans les prochains mois et les prochains numéros des Cahiers.

**Contact général concernant l'ensemble des travaux soutenus par le Fonds :**  
**02/543.11.71 ou [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be).**



**Éditeur responsable:** MC Mauroy,  
Chaussée de Charleroi 95,  
B-1060 Bruxelles  
+32 (0) 2 543 11 71  
[www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be)

**Coordination :**  
WAW We All Win srl  
Jean-Willy Lardinois  
+32 (0) 477 74 15 25  
[direction@wawmagazine.be](mailto:direction@wawmagazine.be)

**Rédaction :**  
Pascale Meunier

**Mise en page :**  
Triographic

